



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINTE-JEANNE-D'ARC
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Louise Boivin directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE :

Avis public est par les présentes donné par la soussignée qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par Louise Boivin, directrice générale, pour être tenue à 20h00 au lieu ordinaire, lundi le 19 décembre 2016 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir:

- 1- Présentation et adoption du budget 2017;**
- 2- Adoption du règlement concernant le taux de taxation 2017;**
- 3- Période de questions;**
- 4- Levée de l'assemblée.**

Donné à Sainte-Jeanne-d'Arc, ce 9e jour de décembre 2016.

Louise Boivin
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

**Je, soussignée Louise Boivin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8.00 heures et 18.00 heures le 9e jour du mois de décembre 2016, à chacun des endroits suivants:
Bureau de poste et à l'entrée du bureau municipal.**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9e jour de décembre 2016.

Louise Boivin, Directrice générale et secrétaire-trésorière